



UFETAM/ CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.cfdt-ufetam.org

CCAS du 12 avril 2012

compte rendu CFDT

L'Administration était représentée par Dominique VARAGNE (Chef PSPP) Guy ROBIN (Adjoint D.VARAGNE), son service, et Christophe PERROQUIN (DDTM44)

La délégation CFDT : Isabelle GILLET, Évelyne POREE, Claude GUILLET et Pascal BLANDEL .

CGT, FO,UNSA, FNASCE, CGCV.

Déclarations préliminaires :

La CFDT a fait une déclaration que vous trouverez en pièce jointe.

Déclaration de la CGT-FSU. et de la FNASCE

Aucune réponse de l'administration n'est faite suite à ces interventions.

Le PV de la séance plénière du CCAS du 7 février 2012 est approuvé en y faisant mention de la demande unanime de toutes les OS, sur la prise en compte et le respect des moyens logistiques et techniques dans les services à apporter aux membres des différentes instances sociales quel que soit leur niveau, ainsi qu'une garantie sur leur déroulement de carrière, afin que les agents qui s'investissent dans l'action sociale ne soient pas pénalisés.

Mme Varagne demande à Mr Robin et son service d'en prendre acte et d'y veiller tout particulièrement.

Point 1 : Présentation des axes de travail des 5 commissions pour le mandat 2012/2014 :

Commission (animation) n°1

1)Élaboration d'un texte contenant les instructions sur la composition et le fonctionnement des CLAS pour les différents acteurs de l'action sociale.

D. Varagne souhaite que le maximum d'information soit donné dans les services sur l'action sociale. Une note à ce sujet est en préparation par PSPP2 suite aux nombreuses restructurations et aux questions remontées par les services. Elle fait savoir à l'assemblée qu'elle se déplacera à ce titre, sur ces sujet dans une DREAL à la demande d'un SG . Guy ROBIN nous signale que des questions récurrentes sur la représentativité, les bases juridiques en DDI, la représentation au regard des sièges en CTM sont fréquemment posées. Le projet de texte explicatif sera soumis au prochain CCAS.

2)Formation pour les présidents de CLAS

Le Président annonce que 2 sessions de formation sont prévues au calendrier 2012 : Du 24 au 26 avril à Nancy et du 9 au 11 octobre à Clermont Ferrand. Les nouveaux membres du CCAS peuvent aussi s'y inscrire.

3)Formation des membres de CLAS : un groupe de formateurs devrait être (re)constitué pour former les membres de CLAS en local.

4)Rencontre Nationale des Présidents de CLAS. Elle devrait se tenir sur le site de la Défense (Tour Areva) le 27 ou le 29 novembre 2012. L'organisation reste à finaliser par

l'Administration en collaboration avec le CCAS en fonction principalement des impératifs matériels et budgétaires.

Une première réunion préparatoire est prévue le 15 mai, la CFDT souhaite une rencontre sur deux jours.

5) La communication et publication du CCAS (en veille depuis plusieurs mois) va être relancée (dans un premier temps sous forme électronique, puis peut-être sous format papier)

La CFDT insiste à nouveau sur la nécessité pour les membres de la commission 1 de disposer de toutes les informations détenues par l'Administration et le Président du CCAS.

Commission (logement, restauration) n°2

1) Une affiche publicitaire sur les aides et prêt sociaux (présentée à l'assemblée) est en préparation par la cellule communication du Ministère accompagnée d'une plaquettes synthétique.

2) La commission propose l'augmentation du plafond (à 1500€) du prêt de décohabitation mis en place en juillet 2011

Le Président du CAS M. CHAVAROT présente à l'assemblée le point d'étape des demandes de ce prêt :

70 demandes ont été présentées, 67 on été acceptées pour un montant consommé de 53000€ sur les 400 000€ budgétés ; principalement les catégories C, les catégories B et les OPA ont déposé très peu de demandes et pas du tout chez les A. Certaines régions sont bizarrement sans dossier : Ile de France, PACA et CORSE

Mme VARAGNE déclare ne pas connaître du tout le dossier. Les Organisations Syndicales déplorent que les représentants de l'Administration ne transmettent pas les informations aux chefs de bureau concernés. Pour le relèvement du plafond l'Administration demande une étude précise d'impact. Toutes les OS insistent unanimement sur l'utilité de cette hausse du plafond avant l'été pour être applicable à la rentrée universitaire de septembre : il y a urgence.

Les OS du CCAS votent « pour » le principe mais Mme VARAGNE refuse de se prononcer pour l'Administration, au prétexte qu'elle ne dispose d'aucun document écrit sur le bilan de cette aide et sur les conséquence d'une hausse.

3) Un point précis doit être fait sur la restauration car cela représente 80% du budget de l'action sociale du MEDDTL. Une enquête sur les RIA va être lancée, à condition qu'elle soit productive, les disparités sur le territoire doivent aussi être étudiées.

Mme VARAGNE insiste sur le l'inutilité de multiplier les enquête alors que les moyens humains de PSPP2 sont réduits.

Le Président du CCAS rétorque que le CCAS est composé de représentants du personnels et que par conséquent il n'a pas à « brider » ces demandes en fonctions de restrictions de personnel imposées par l'État.

sur le logement les demandes ne cessent d'augmenter.

Commission (budget) n°3

1) Transparence

2) Responsabilité , il faut plus d'informations à remonter à la commission sur les BOP d'action sociale ces même BOP (DREAL) elle doit veiller à une bonne utilisation des crédits dédiés via les SRIAS et CRCAS.

L'Administration souligne qu'il y a un travail à faire sur les CIL : 20% du budget (restant). Les agents en ont besoin. Il faut améliorer le qualitatif, avec une argumentation .

Commission n° 4 (actions collectives) Présidence CFDT

L'objectif est de continuer dans un esprit constructif dans les domaines de compétence qui lui sont attribués.

1) Patrimoine social elle souhaite garder un regard et est en attente du rapport BESSON commandé par le CGEDD sur les Unités d'Accueil des ASCE .

2) Continuité des actions en faveur des enfants et des familles et la revalorisation des aides aux moyens et bas salaires via les PIM (prestations interministérielles)

2) Amélioration de l'offre de séjour plus conséquente , et ouverture des unités d'accueil de la FNASCE aux plus démunis.

3) Organisation des arbre de Noël: la FNASCE est en attente de retour de son enquête interne. Ce point est mis à l'ordre du jour de la commission 4 qui aura lieu le 29 mai.

4) Suivi des crédits d'initiative locales (CIL). Les dépenses budgétaires doivent être transparente au regard des CLAS locaux.

Commission n°5 (aides matérielles, petite enfance, retraite,,)

1) Suivi des aides matérielles (prêt et bilan sociaux) : l'aide en faveur des retraités doit être accentuée. Il faut en identifier le nombre, cela doit être possible.

L'Administration rétorque que c'est peine perdue et quasi impossible : le centre des pensions de Nantes n'identifie pas les agents par Ministère. Les fichiers spécifiques sont indisponibles. Les OS dénoncent cette situation .

2) Actualiser la circulaire sur l'aide à la scolarité.

3) Améliorer les mesures liées à la petite enfance (avec la commission 3)

4) Améliorer les mesures pour le handicap en particulier pour la dépendance liée à l'âge (nouvelle prestation ?).

Point 3 : Bilan des renouvellement des CLAS :

L'Administration précise que 50% des CLAS ont été renouvelés sur une centaine répertoriés. Il y a un refus des départements 67 et 11 de reconstituer cette instance. Les OS s'insurgent : c'est inadmissible les règles s'appliquent à toutes les DDT(M). Elles demandent à l'Administration de prendre ses responsabilités.

CLAS inter services :

2 CLAS inter services sont validés, le CETE de Lyon et le CETU ainsi que le CLAS Nord Pas de Calais (ENTE, CVRH, DREAL), malgré le vote contre de la FNASCE sur ce 2^{ème}.

La CFDT fait remarquer que toutes les OS locales y sont favorables.

Les OS font remarquer que l'avenir des CLAS des CETE est très incertain, la création du CEREMA au 01 janvier 2013 étant programmé ainsi que le transfert de bon nombre d'agents au sein d'autres établissements publics (EPA comme ex VNF). Un décret est promis très rapidement pour que tous ces agents puissent bénéficier des aides interministérielles

Les autres points à l'ordre du jour (rencontre nationale des présidents de CLAS, bilan de la mise en place des CRCAS et point sur le calendrier budgétaire) n'ont pas pu être examinés faute de temps. Ils le seront lors du CCAS du 2 juillet prochain.

Vos représentants au CCAS sont :

Isabelle GILLET isabelle.gillet@vosges.gouv.fr 03 29 69 14 86

Evelyne POREE evelyne.poree@developpement-durable.gouv.fr 01 40 81 16 09

Magalie CAUCHY magalie.cauchy@developpement6durable.gouv.fr 03 83 50 97 86

Claude GUILLET claudio.guillet@equipement.gouv.fr 02 35 58 53 95

Pascal BLANDEL pascal.blandel@morbihan.gouv.fr 02 97 68 12 00

Eric TAVERNIER eric.tavernier@seine-et-marne.gouv.fr 01 60 56 72 14